Pétition d'appui pour un projet de Mosaïque nationale du refus de la misère

Monsieur le Président,

Nous souhaitons, par la présente, appuyer la demande du *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté de la région de Québec* (CLAP-03) dans la réalisation d'une Mosaïque nationale du refus de la misère sur le terrain de l'Assemblée nationale.

Cette mosaïque tire son origine de la Dalle commémorative des victimes de la misère, inaugurée le 17 octobre 1987 à l'endroit où a été signée la Déclaration universelle des droits de l'Homme, c'est-à-dire sur la Place du Trocadéro, à Paris. Ce jour-là, il a été proclamé publiquement que la misère et la pauvreté constituent une violation des Droits humains. Depuis cet événement, des répliques ont été réalisées un peu partout à travers le monde dont trois au Québec, soit Rouyn-Noranda, Sherbrooke et Thetford Mines, en hommage au courage et à la détermination des personnes en situation de pauvreté.

Nous croyons qu'il est pertinent qu'un tel projet voit le jour sur la colline parlementaire à Québec afin de se rappeler collectivement l'adoption unanime de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,* le 13 décembre 2002. Cette loi, rappelons-le, vise à faire de la société québécoise, une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres et ce, d'ici 2013. Nous le savons, et vous le savez également, il reste beaucoup à faire avant d'atteindre ce noble objectif. Cependant, nous ne devons pas baisser les bras : tous et toutes ensemble, nous pouvons y parvenir.

Par ailleurs, en plus d'être l'année de la célébration du 400e anniversaire de la ville de Québec, 2008 est l'année 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion privilégiée pour que l'Assemblée nationale réaffirme son désir de faire du Québec, une société sans pauvreté dans l'esprit du respect des droits humains.

C'est pourquoi :

- Considérant l'adoption unanime par les parlementaires québécois de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,* le 13 décembre 2002;
- Considérant qu'il est important de se rappeler collectivement la détermination et le courage des personnes en situation de pauvreté qui sont les premières à agir pour s'en sortir;

Nous demandons, en signant cette pétition, à l'Assemblée nationale d'acquiescer à la demande du CLAP-03 d'installer une Mosaïque nationale du refus de la misère devant le parlement québécois.

Veuillez nous faire parvenir la pétition pour le 15 avril 2008 à l'adresse suivante :

CLAP-03
435 rue du Roi
Québec, Québec
G1K 2X1

N'hésitez pas à photocopier et à faire circuler! MERCI!

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

NOM	ADRESSE	SIGNATURE